

Euphorbia regis-jubae J. Gay =

Euphorbia obtusifolia subsp. *regis-jubae* (J. Gay) Maire

1928. ***Euphorbia obtusifolia***¹ Poirlet, Dict. encycl., bot., suppl., 1810-17, p. 609, ssp. ***Regis-Jubae*** (Webb) Maire, Cat. pl. Maroc, II, 1932, p. 462 — *E. Regis-Jubae* Webb, in Webb et Berth., Phyt. canar., III, 1836-50, p. 250 ; Boiss., in DC. Prodr., XV, 2, p. 109 ; L. Emberger, Les arbres du Maroc, 1938, p. 211 — *E. dendroides* L. var. *hesperia* Jah. et Maire, in sched. (Jah., Pl. Maroc., 1931, n° 8) et in Jah. et Weiller, Cavanillesia, V, 1932, p. 14, *nom. nud.* — cf. Maire contr. 419² — Cat. pl. Maroc, II, p. 462, III, p. 897 et IV, p. 1062 — *Euphorbe du roi Juba. Afdir, Lfernán* (Berbère).

¹ BOISSIER (*loc. cit.*, p. 94 et note infrapaginale p. 107) place cette espèce dans sa section *Tirucalli* ; voir, à ce sujet, MAIRE contr. 419.

² cf. aussi : A. CABALLERO, Discurso apert. del Curs. acad. 1935-36, Madrid 1935, p. 58 à 71 ; Ch. SAUVAGE, Les env. de Goulimine, in Vol. jubil. Soc. sc. nat. Maroc, 1948, p. 119 et seq., et pl. 1.

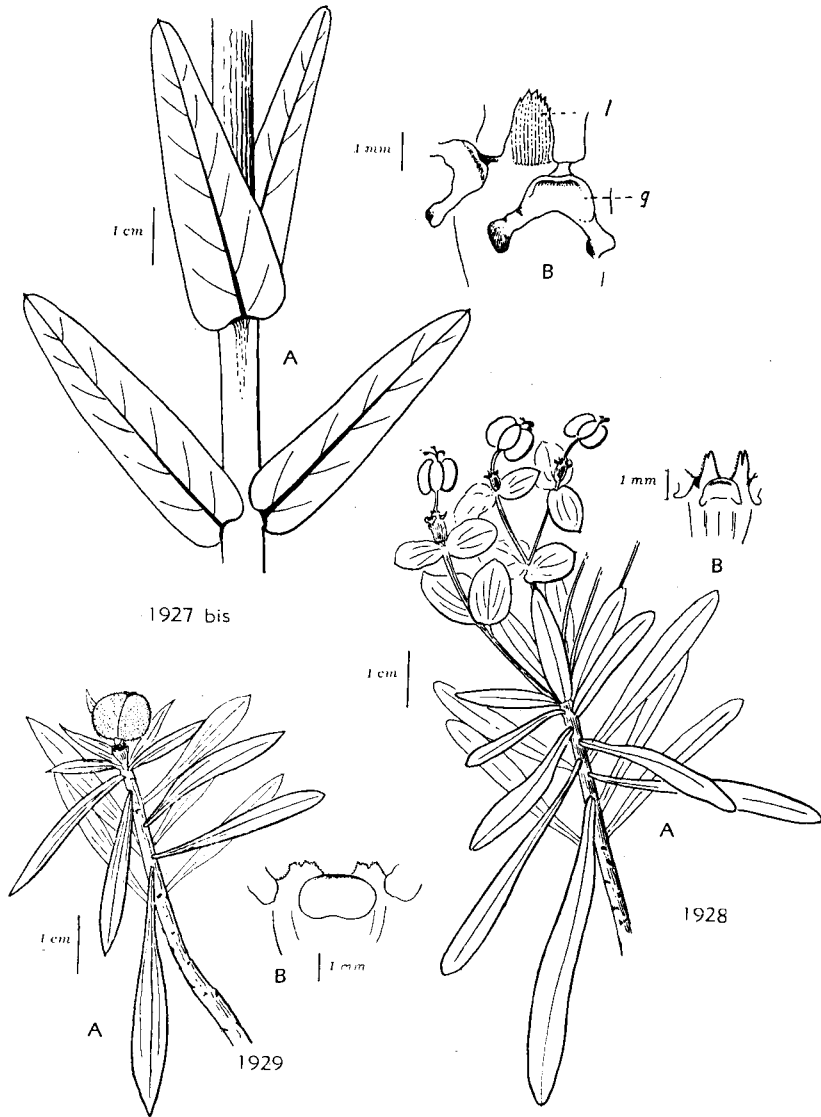


Fig. 14. — 1927 bis. *Euphorbia Lathyris*. A: feuilles caulinaires ; B: fragment d'une cyathe (l: lobe; g: glande) — 1928. *E. obtusifolia* ssp. *Regis-Jubae*. A: sommet d'un rameau fructifère ; B: fragment d'une cyathe — 1929. *E. balsamifera* même légende.

NPh

Arbuste pouvant atteindre 2 m., glabre, à port fastigié, à tronc court, épais, droit, gris clair, à rameaux nombreux dressés ou divariqués, blanchâtres-pruineux ; feuilles caulinaires longues de 15-70 mm., larges

Fig. 14
et
Photo
n° 4

de 3-7 mm., atténuées en un court pétiole, un peu épaisses, rapidement caduques, entières, linéaires ou linéaires-spatulées, obtuses au sommet arrondi ou émarginé ; feuilles ombellaires conformes, plus courtes, les florales plus minces, longues de 5-15 mm., sessiles, ovales-oblongues ou suborbiculaires, entières, obtuses arrondies au sommet plus ou moins mucronulé, à 5-7 nervures. *Ombelle* à 3-5 rayons en général bifurqués, parfois simples ; cyathes courtement pédonculées ; involucre long de 3-4 mm., campanulé, à la fin cylindracé, glabre extérieurement, poilu intérieurement sur le bord des lobes et sur les lignes interlobaires, à lobes oblongs-triangulaires obtus, arrondis ou brièvement bifides au sommet, barbus ; glandes jaunâtres, oblongues ou subtrapézoïdales, courtement stipitées, lunulées, bicornes à cornes obtuses, rarement plurilobulées ; pédicelles mâles linéaires, glabres, ou pubérulents supérieurement, dépassant ordinairement l'involucre ; filets staminaux égalant environ 2 fois la longueur des loges de l'anthere ; bractées mâles filiformes, le plus souvent laciniées, glabrescentes, ou plus souvent pubérulentes-ciliées supérieurement. *Capsule* à pédicelle exsert de 3 à 6 mm, subglobuleuse déprimée, de 4-5 × 5-6 mm., tronquée à la base et au sommet parfois subcordé, à sillons larges ; coques arrondies sur le dos, glabres, lisses ou très finement ponctuées-papilleuses, parfois ruguleuses ; styles de 2-3,5 mm., soudés dans la moitié inférieure, nettement bifides au sommet, à branches spatulées à l'extrémité. *Graine* de 2,7-3 × 1,7-2 × 2-2,2 mm., ovoïde-oblongue, arrondie ou subtronquée à la base, atténuée au sommet ogival-obtus, parfois un peu comprimée latéralement, à section obtusément quadrangulaire ; dos très convexe, à peine marqué médianement par une carène longitudinale ; faces ventrales peu convexes se raccordant entre elles et avec la dorsale par des arêtes obtuses très émoussées ; zone hilaire peu oblique, légèrement déprimée, ovalaire, grande (env. 1 mm.) ; zone chalazaire subcirculaire, généralement grande (1-1,2 mm.) mordant un peu sur la face ventrale ; raphé bien marqué, légèrement sillonné ; surface sublisse ou finement ruguleuse de martelures irrégulières peu prononcées, brun-roux ou brun-noirâtre sous un revêtement blanc-grisâtre translucide plus ou moins caduc. Caroncule jaune-brunâtre à bords plus pâles (sur le sec), stipitée à pédicule filiforme souvent incliné vers l'avant¹, insérée vers le tiers supérieur de la zone hilaire ou même plus haut, conique-déprimée, obtuse-tronquée au sommet, émarginée ventralement, à marge plus ou moins ondulée-sinuée, à profil dissymétrique, le versant ventral très incliné, le dorsal plus long et moins incliné. — (v.v.) — P.E.

Fig. 38
(p. 174)

¹ Dans ce cas, la base ventrale de la caroncule adhère souvent à la surface hilaire, et un examen superficiel peut faire croire à une caroncule sessile ou portée par un pédicelle très courts et épais.

HAB. — Falaises maritimes, ravins des collines rocailleuses, rochers calcaires et gréseux, jusque vers 900 m. ; rare à l'intérieur — *Canaries* ; *Sahara espagnol* (jusqu'au Cap Bojador).

Falaises et collines maritimes du **Cap Safi** à l'**O. Dra** ! En outre, les localités suivantes dans l'intérieur : **Zaër** : gorges de l'oued Cherrate au sokrat ech Chleuh, près de l'Ain Maidnet ! — **Anti Atlas occ.** : Rochers gréseux au-dessus de Mirhert, au Sud de Talaïnt ! (EMB. mat. 380) — **Tekna** : s'avance vers l'est jusqu'aux Jbel Zilis (ou Izili), Guir, Tamsourt ! (MAIRE, contr. 2133 ; Cat. ; SAUVAGE).

La plante marocaine appartient, en partie, au var. *pseudodendroïdes* (Lindberg, Itin. medit., 1932, p. 98, fig. 25 a, *pro sp.*) Maire contr. 2133, qui diffère du type des Canaries par les feuilles plus courtes, plus larges et plus épaisses, ordinairement finement bidentées au sommet, élargies dans la partie supérieure ; les rameaux de l'inflorescence moins nombreux, plus courts et plus épais ; les feuilles florales plus larges, les glandes à cornes plus courtes, les styles plus épais et plus courts (2 mm. et non 3-3,5 mm.) ; mais ces caractères sont très variables chez l'espèce ; voir à ce sujet MAIRE contr. 419 et 2133.

¹ cf. aussi : A. CHEVALIER, Rev. int. bot. appl., XXVII, 1947, n^{os} 301-302, pp. 512-516 ; Ch. SAUVAGE, Les env. de Goulimine, Vol. jub. Soc. sc. nat. Maroc, 1948, p. 123.

² Au moins chez la plante marocaine ; déjà signalé par R. MAIRE, en 1938, dans sa contrib. 2574.